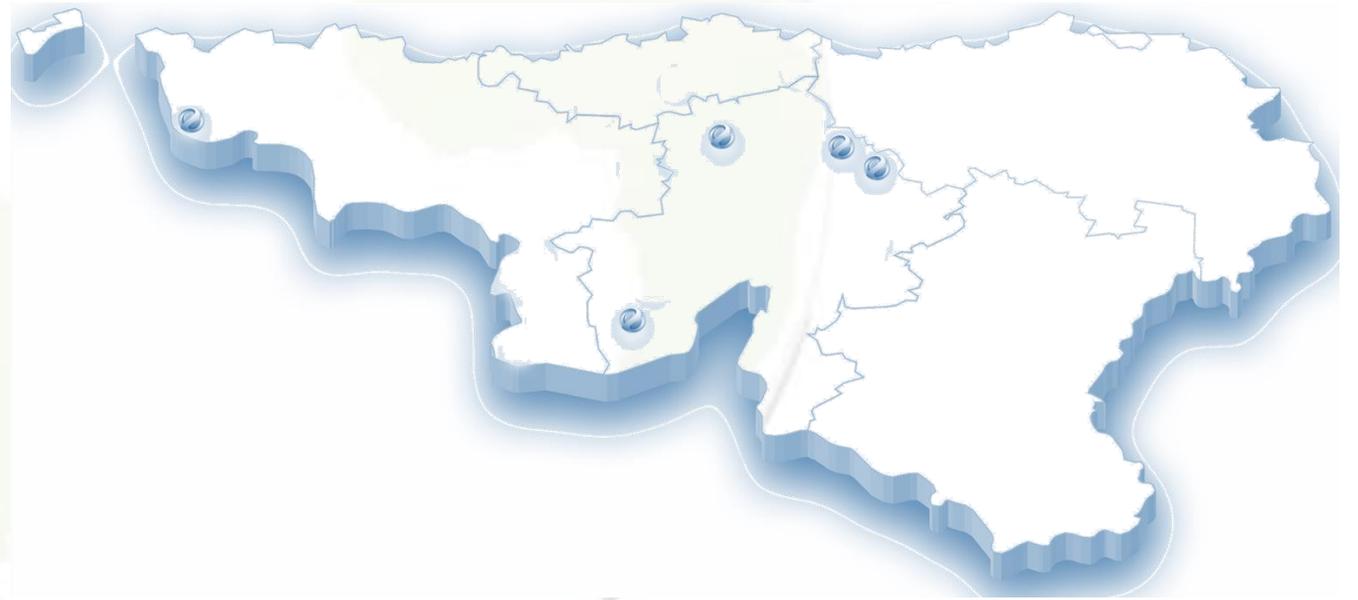




PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

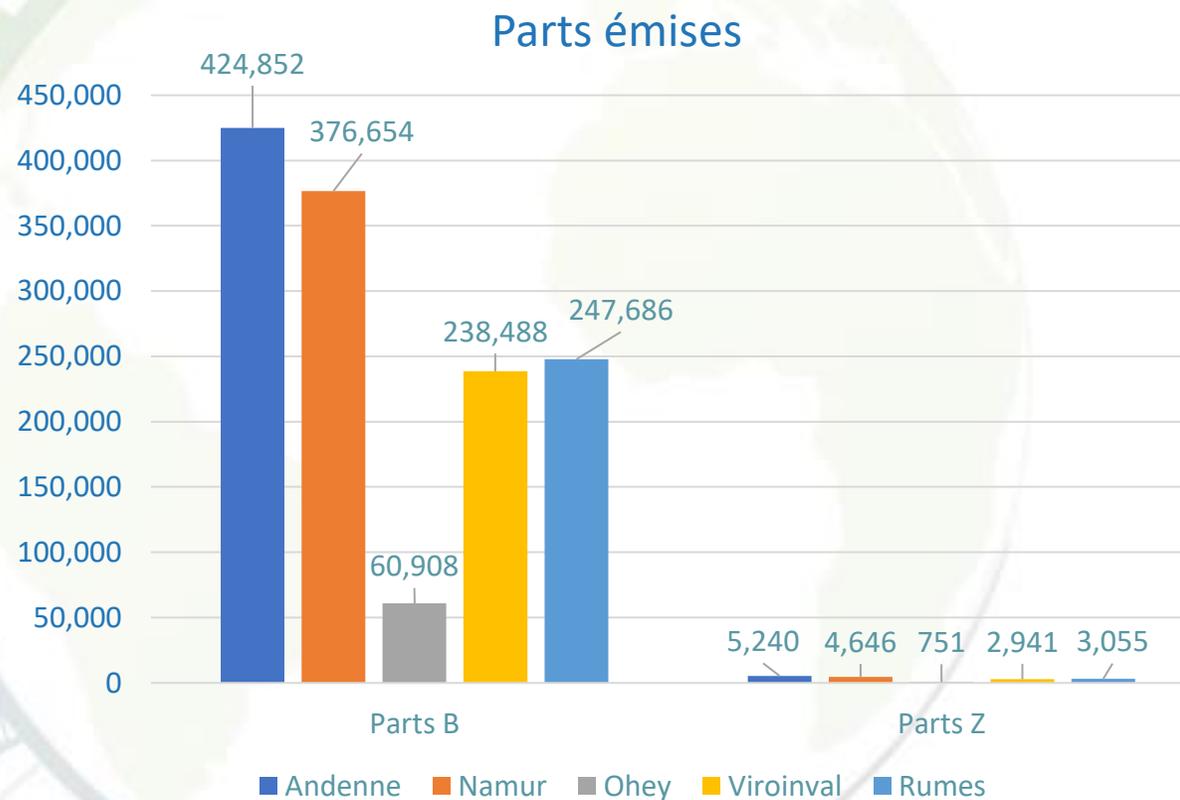
1. Préambule

Consécutivement à la promulgation du décret du 11 mai 2018 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, publié en date du 28 mai 2018, interdisant, désormais, aux GRDs de détenir des participations dans des entreprises liées directement ou indirectement à la production, à la fourniture et au stockage d'énergie (voyez l'article 8 du décret du 12 avril 2001 tel que modifié), l'Intercommunale Trans&Wall a été constituée le 11 décembre 2019 par les communes d'Andenne, Namur, Ohey, Rumes et Viroinval.



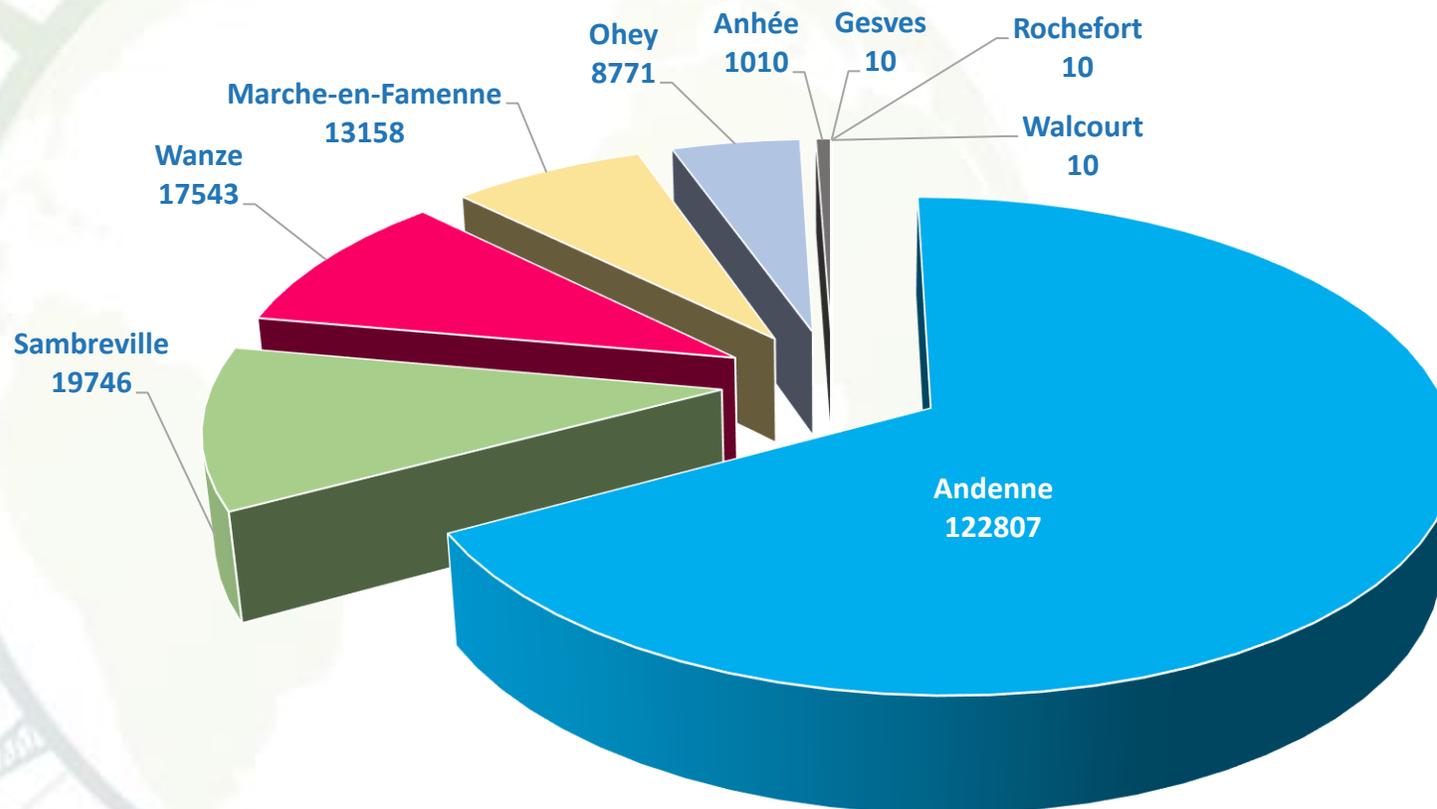
2. Actionnariat

A la suite de la dernière modification statutaire, les apports des communes fondatrices de l'intercommunale « Trans&Wall » s'établissent comme suit :



Depuis sa création, Trans&Wall a vu entrer dans son capital de nouvelles communes et villes de Wallonie par la souscription d'Actions de classe « A ».

Pourcentage par Communes/Villes	
Andenne	67,084%
Sambreville	10,786%
Wanze	9,583%
Marche-en-Famenne	7,188%
Ohey	4,791%
Anhée	0,552%
Gesves	0,005%
Rochefort	0,005%
Walcourt	0,005%





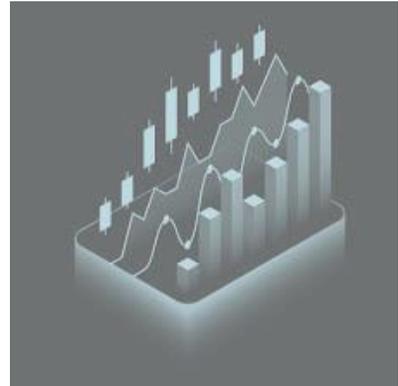
Dans le cadre de son objet social, la nouvelle société intercommunale « Trans&Wall » est habilitée à développer des outils de production, de stockage et de fourniture d'énergie, tels que des champs photovoltaïques ou autres projets éoliens ; outils qui sont à présent à disposition des communes qui y sont affiliées.

L'intercommunale a pour but de satisfaire les besoins de développement économique de ses actionnaires dans le domaine des énergies renouvelables à l'effet d'offrir aux communes et à leur population des alternatives énergétiques respectueuses de l'environnement et aptes à assurer la Transition écologique.

3. PROJETS

La politique poursuivie par TRANS&WALL s'articule sur plusieurs axes :

Le premier: administrer, gérer et valoriser les participations issues de la scission partielle de l'intercommunale AIEG, dans les domaines de la production et de la fourniture d'énergie (participations SOCOFE) et transports d'énergie (participations PUBLI-T) et des acquisitions faites dans les deux branches, et de répartir entre les actionnaires communaux le revenu de ces participations





Le deuxième : La prise de participation dans la mise en œuvre d'éolienne(s) qui permettra notamment d'alimenter une communauté d'énergie répartie sur plusieurs zonings.

Projets en cours:

1. Fernelmont (E42 – BEP Mécalys) : construction et exploitation de 2 éoliennes
2. Andenne : construction et exploitation de 2 éoliennes

30/06/2022: Obtention du permis pour les deux projets

01/09/2022 : Permis purgé de tous recours pour Fernelmont

01/09/2022 : Permis libre de recours chez les Ministres pour Andenne

02/09/2022 – 31/12/2023 : Finalisation du dossier de construction et construction des 4 éoliennes

2024 : Mise en service et exploitation des 4 éoliennes

D'autres projets sont à l'étude et feront éventuellement parties de la future structure (Ciney, Paliseul, Rumes, ...).



Le troisième : La prise de participations dans des structures développant des champs photovoltaïques pouvant être mis en œuvre simultanément dans diverses communes wallonnes;

Un projet est actuellement en cours d'étude le long de l'autoroute E42 à Andenne. Le permis d'environnement sera déposé pendant le premier trimestre 2023.

4. PREVISIONS ET RESULTAT FINANCIER

Prévision et résultat financier		Réalité	Réalité	Budget	Budget	Budget	Budget
		2020	2021	2022	2023	2024	2025
70	Chiffres d'affaires						
74	Autres produits d'exploitation	3.822,77 €	38.094,09 €	48.000,00 €	21.400,00 €	21.400,00 €	21.400,00 €
76	Produits d'exploitation non récurrents						
70/76	Ventes et prestations	3.822,77 €	38.094,09 €	48.000,00 €	21.400,00 €	21.400,00 €	21.400,00 €
60	Approvisionnement marchandises						
61	Services et biens divers	56.662,88 €	98.548,50 €	88.000,00 €	85.800,00 €	86.800,00 €	87.800,00 €
62	Rémunérations	57.707,84 €	182.677,01 €	210.000,00 €	180.000,00 €	185.000,00 €	190.000,00 €
63	Amortissement	3.979,19 €	3.797,03 €	2.750,00 €	2.750,00 €	2.750,00 €	2.750,00 €
64	Autres charges d'exploitations	709,46 €	3.698,23 €				
60/66	Coût des ventes et prestations	119.059,37 €	288.720,77 €	300.750,00 €	268.550,00 €	274.550,00 €	280.550,00 €
Résultat d'exploitation		-115.236,60 € €	-250.626,68 €	-252.750,00 €	-247.150,00 €	-253.150,00 €	-259.150,00 €
75	Produits financiers récurrents						
	Dividendes SOCOFE	498.000,00 €	455.000,00 €	469.300,00 €	474.000,00 €	483.000,00 €	492.000,00 €
	Dividendes PUBLI-T	65.959,32 €	67.276,49 €	68.618,97 €	70.000,00 €	71.500,00 €	68.500,00 €
65	Charges financières	2.916,36 €	9.920,99 €	7.700,00 €	6.860,00 €	6.030,00 €	5.210,00 €
66	Charges d'exploitation non récurrentes						
	Réd. de valeur sur immobilisations financières	133.898,06 €	13.564,50 €	73.203,60 €			
Résultat brut avant impôts		311.908,30 €	248.164,32 €	204.265,37 €	290.990,00 € €	295.320,00 €	300.640,00 €
67	Impôts sur le résultat						
	Précompte mobilier sur dividendes	169.187,80 €	156.682,95 €	161.375,69 €	163.500,00 €	166.350,00 €	169.500,00 €
	Impôts à récupérer estimés	-57.424,61 €	-136.500,00 €	-144.220,95 €	-146.000,00 €	-148.475,00 €	-151.250,00 €
Résultat net après impôts		200.145,11 €	227.981,37 €	187.110,63 €	273.490,00 €	277.445,00 €	282.390,00 €
Résultat à distribuer		0,00€	57,223,72 €	60.000,00 €	63.000,00 €	66.500,00 €	70.000,00 €

Dette	1.406.725,00 €	1.367.044,04 €	1.229.146,32 €	1.090.466,96 €	951.001,41 €	810.745,08 €
Remboursement crédit ING pour acquisition actions Publi-T	0,00 €	39.680,96 €	39.662,53 €	39.946,12 €	40.231,73 €	40.519,39 €
Remboursement crédit ING pour acquisition actions SOCOFE	0,00 €	97.739,65 €	98.235,19 €	98.733,24 €	99.233,82 €	99.736,94 €